

LA PHRASE

« Nous continuerons à œuvrer pour la participation des entreprises privées à la gouvernance de la future structure de gestion des ports d'Haropa »

Erwan Le Meur, DG adjoint de Paprec

PORTRAIT

Simon Laisney
Urbaniste solidaire p. 16



LE CHIFFRE

17,3

millions d'arrivées dans les hôtels franciliens au 1^{er} semestre 2019, soit la 2^e meilleure année en 10 ans, en très léger recul par rapport à 2018 (- 0,1 %). (Source Région)

SUR NOTRE SITE

Emerige / Alstom / JCDecaux
TVK / CCI Paris-Ile-de-France
Linkcity / Icade / REI habitat
Grosvenor / Bird / Keolis / Nacarat
Sogeprom / Maximilien / Siaap
FFB / Enedis / GRDF / Novaxia
Ile-de-France mobilités / Gecina
Paris 2024 / Eiffage / Covivio
Ogic / Numa / SemPariSeine
Citallios / Sadev 94 / Haropa
Institut Paris region / Syctom
Fermes de Gally / uapS / Arep

lejournaldugrandparis.fr

Le journal du Grand Paris

ENTREPRISES / TERRITOIRES / INNOVATIONS / ATTRACTIVITÉ

SOMMAIRE

LA SEMAINE P. 2 À 4

Xavier Lemoine dénonce « les évolutions aberrantes » de la fiscalité locale
L' élu a écrit au préfet de région pour signaler les effets de la création des EPT.

Loi SRU : Neuilly-sur-Seine obtient gain de cause contre l'Etat

Paris Parc : visite virtuelle d'un incubateur signal à Jussieu

EMPLOI P. 5

Le chômage baisse partout en Ile-de-France, sauf en Seine-et-Marne

DOSSIER P. 6 À 9

Architecture - Portrait d'agence
TVK : Savant éclectisme

TERRITOIRES P. 10 ET 14-15

Une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre pour la ZAC du Sycomore

Une stratégie commerciale unique pour Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne

Benjamin Griveaux lance un appel aux maires de petite couronne

MARCHÉS PUBLICS P. 11

JO 2024 : AMO pour l'emploi et le développement territorial

AXE SEINE P. 12-13

Erwan Le Meur, directeur général adjoint de Paprec

« Catherine Rivoallon effectue un travail de grande qualité »

Logement : les propositions de l'Amif

Face aux mesures de la loi Elan et compte tenu d'une déperdition progressive des compétences d'urbanisme des maires, l'Association des maires d'Ile-de-France (Amif) formule une série de propositions, réunies dans un livret prochainement rendu public. Il s'agit, indique Stéphane Beaudet en préambule de ce travail marqué par le pragmatisme, « de souligner les points de consensus entre les maires et d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés qu'ils rencontrent pour conduire leur politique locale du logement ».



ÉDITORIAL

par Jacques Paquier
rédacteur en chef

maires pour élaborer les PLUI, donner aux maires une voix prépondérante sur le représentant de l'intercommunalité au sein des conférences intercommunales du logement (CIL) et des commissions d'attribution des logements (CAL) figurent en bonne place parmi ces propositions. « Le seuil des 12 000 logements, imposé par la loi Elan, ne permet pas d'avoir des organismes HLM qui proposent une

offre de logements gérée en proximité avec les maires et les locataires », estime l'Amif, qui demande que ce seuil « soit revisité ».

Les élus appellent, par ailleurs, à réduire l'objectif de cession de logements sociaux en Ile-de-France, fixé à 1 % du parc, soit 45 000 unités annuelles, redoutant une baisse du parc social. L'Amif demande que le dispositif de réduction du loyer de solidarité, compensant la diminution des APL, « soit revu pour qu'il ne pénalise pas les logements sociaux ».

L'Amif estime aussi qu'un des leviers d'action, face à une demande toujours plus soutenue, pourrait être d'inciter à la vente de logements sociaux aux organismes de foncier solidaire. Enfin, l'association demande davantage de pédagogie sur les aides proposées par les différents acteurs du logement, tout en simplifiant les démarches. ■

Les élus franciliens appellent à réduire l'objectif de cession de logements sociaux

« L'évolution législative va dans le sens d'un affaiblissement des compétences des maires en matière de logement, et n'apporte aucune visibilité et opérationnalité réelle sur la question de plus en plus sensible de l'hébergement », déplorent les maires d'Ile-de-France. L'Amif propose, globalement, « que la loi incite à la mise en œuvre de dispositifs de gouvernance permettant un exercice des compétences intercommunales en matière d'habitat concerté avec les communes, de sorte que toute action ne puisse se faire sur le territoire d'une commune sans l'aval du maire concerné ».

Renforcer la concertation avec les

QUESTIONS À...

David Enon

Responsable du projet chez TVK

« 40 principes pour des espaces publics évolutifs autour des gares du GPE »

Le projet des Places du Grand Paris se clôturera à l'automne avec la diffusion d'un guide, cosigné par la Société du Grand Paris et Ile-de-France mobilités, qui fournira aux maîtres d'ouvrage des « clés de conception » des espaces publics autour des futures gares du métro. David Enon, responsable du projet chez TVK, revient sur la démarche mise en œuvre pour y parvenir.

JGP : Pour quelles raisons TVK s'est-elle intéressée à l'aménagement des espaces publics autour des 68 gares du futur métro ?

David Enon : Ce sujet rejoint la culture de l'agence, très portée sur les questions de grande échelle, les infrastructures, mais aussi l'espace public, notamment en lien avec des problématiques de mobilité. Nous sommes également très stimulés par le travail collectif. A cet égard, le guide que nous nous apprêtons à remettre sera le fruit d'un travail pluridisciplinaire qui a impliqué plusieurs dizaines de personnes et a abouti à une vision partagée des espaces publics.

JGP : Avec qui avez-vous travaillé ?

Cette collaboration a été organisée par la SGP autour de plusieurs cercles d'acteurs et de partenaires, intervenant à des moments-clés. L'avancement de la réflexion a été

porté par un noyau dur, celui de l'équipe pluridisciplinaire dont TVK est mandataire, et qui rassemble une dizaine de structures dont les paysagistes de TN+, l'architecte et critique d'architecture Soline Nivet, l'agence d'urbanisme Ville ouverte. Nous avons aussi fait appel à une série d'experts plus académiques (géographe, sociologue, historienne) et de spécialistes (mobilité, environnement, lumière).

JGP : Qui intervient dans les autres cercles ?

Le 2^e cercle est constitué d'un panel de pilotes issus des collectivités concernées par le GPE, choisis parce qu'ils représentent un nombre significatif de gares et, de ce fait, les futurs maîtres d'ouvrage des espaces publics autour des gares. Il s'agissait aussi de confronter au réel et à la réalité de la gestion des espaces publics les hypothèses plus générales que nous émettions. Enfin, le 3^e cercle rassemble un ensemble d'acteurs représentatifs des

instances du Grand Paris : IAU IDF, RATP, Apur, etc. et des personnalités reconnues sur le sujet comme Bernard Landau, Jean-Christophe Choblet ou Ruedi Baur.

JGP : Comment la démarche a-t-elle été organisée ?

La première étape a consisté à effectuer un état de l'art de l'espace public dans le Grand Paris, afin de comprendre les problématiques posées ou qui allaient se poser à l'échéance plus lointaine de la mise en service du GPE et au-delà. Cela a permis de faire émerger un certain nombre d'invariants, mais aussi d'énoncer des questions ouvertes ou des inconnues : quel sera l'impact du changement climatique sur l'espace public ? Comment l'évolution des mobilités va-t-elle faire évoluer les pratiques de l'espace public ?... Ensuite, une période de réflexion de plus d'un an a permis de formuler des premières propositions, sous la forme d'une liste de principes et d'une méthode de conception, développées et formalisées dans un document hybride, guide de conception à la fois théorique et pratique.

JGP : Comment se présentera-t-il ?

L'idée générale est d'expliquer comment aménager des espaces publics d'intermodalité, autour des gares du futur métro, qui soient évolutifs, robustes, accueillants. Pour cela, une partie du document vise à diffuser une culture, une philosophie de l'espace public qui articule une réflexion sur le sol et une prise en compte du temps. L'autre volet a pour objectif de donner des clés de lecture concrètes,

sous la forme d'une méthode et de 40 principes de conception, qui répondent à trois ambitions principales : la continuité, l'évolutivité et la disponibilité. C'est dans la cohabitation de ces deux dimensions (théorique et pratique) que l'on entend guider et aider à la conception des espaces publics.

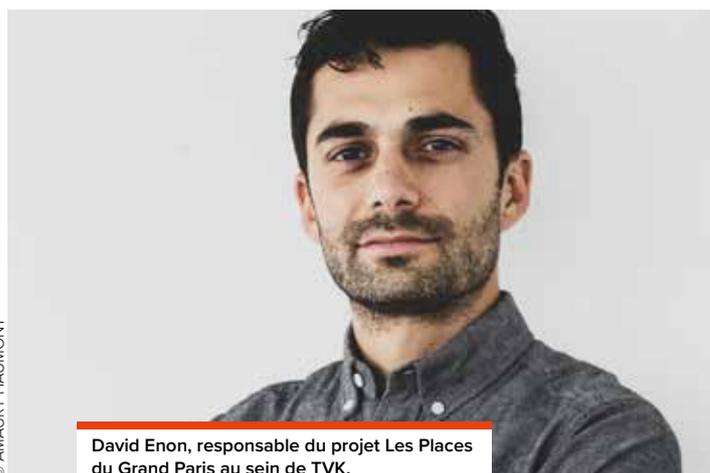
JGP : De quels principes s'agit-il par exemple ?

Un de nos principes-clés est celui intitulé « tester, évaluer, ajuster ». En effet, la date de livraison de l'espace public à la mise en service du métro ne peut pas être l'unique ligne de mire du projet. Parce que l'arrivée du métro constitue plutôt le début d'une histoire pour les territoires : les paysages vont considérablement se transformer, de nouveaux programmes apparaîtront, les modes de vie et les pratiques de mobilité évolueront, etc. Livrer un espace public figé au moment de la mise en service, c'est risquer de livrer un espace public déjà obsolète. Il faut donc faire preuve d'une grande souplesse et prévoir un espace public qui soit avant tout un sol simple, robuste et capable d'évoluer, par exemple en n'y figeant pas le mobilier, dont la configuration ou les usages offerts peuvent continuer d'être ajustés.

JGP : Comment établir des principes d'aménagement tout en préservant l'identité de chaque quartier de gare ?

Dès le départ, la difficulté de ce travail a consisté à formuler des principes qui s'adressent à l'échelle du réseau et des 68 gares, tout en faisant en sorte que chacun des espaces publics soit extrêmement contextuel et s'adapte à la diversité des paysages traversés par le métro. Aussi, nous nous sommes employés à la construction d'une méthode commune de conception de ces lieux, et non pas d'un style unitaire. C'est de cette manière que nous avons formulé les principes, sous la forme d'objectifs qualitatifs, et non pas d'injonctions en termes de types de matériaux, de formes ou d'essences végétales par exemple. Libre aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre d'adopter les meilleurs moyens d'y répondre, au regard des spécificités de leur projet et de leur site. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR F.P.



David Enon, responsable du projet Les Places du Grand Paris au sein de TVK.